

même, d'après des sondages d'opinion, on voudrait que la Société de développement du Canada adopte une attitude positive et agressive.

Les Canadiens diront peut-être: «Pourquoi la Société de développement du Canada ne peut-elle pas s'occuper de l'affaire? La Société n'était-elle pas destinée à s'intéresser à des questions de ce genre.» Je pense que la réponse est clairement négative. La société de développement du Canada n'a pas été conçue pour s'occuper de questions de ce genre. Je pense que cela montre mieux que toute autre chose les problèmes auxquels nous devons faire face, lorsque nous considérons l'achat préemptif. Prenons par exemple la Home Oil. Il se peut qu'elle ait une plus grande valeur pour un acheteur étranger que pour un acheteur canadien, parce que le résultat de son intégration à des sociétés étrangères serait très précieux pour un propriétaire étranger. Voilà pourquoi ceux qui ont pris connaissance de la loi sur la Société de développement du Canada admettront que la Société n'est pas conçue pour remédier à une situation de ce genre.

Comme l'a déclaré le député de Waterloo, il s'agit d'une question beaucoup plus vaste qu'une simple prise en charge. Bien que je ne sois pas d'accord avec lui au sujet de la nature de la stratégie industrielle que nous devons adopter, je prétends qu'en général nous avons besoin d'une stratégie industrielle pour le Canada et que la propriété étrangère fait partie de cette stratégie industrielle.

Le débat de ce soir a, je crois, obscurci certains des points principaux. Par exemple, le député de Calgary-Nord (M. Woolliams), parlant haut, n'a pas fait de différence entre les investissements d'une part et la propriété étrangère d'autre part. A mon sens, pour régler cette question, il faut faire la distinction. Je ne peux pas non plus, monsieur l'Orateur, partager tous les sentiments exprimés par le député de Don Valley. Il prétend que l'industrie extractive est la dernière dont nous devrions nous soucier lorsqu'il s'agit d'élaborer des politiques relatives à la propriété étrangère. Selon moi, c'est au contraire un des premiers domaines dont nous devrions nous préoccuper, en partie parce que cette industrie est l'industrie prépondérante au Canada et en partie parce qu'elle est la seule qui puisse devenir multinationale. Elle est sûrement celle sur laquelle nous comptons le plus pour nos exportations. On pourrait peut-être ajouter qu'elle est la plus apte à s'intégrer et d'une telle façon qu'une plus forte proportion sera en cause en cas de mainmise étrangère.

En étudiant les questions soulevées au cours du débat de ce soir, il faudrait mettre en première place la nécessité de définir une politique industrielle et reconnaître l'importance des sociétés multinationales à partir des années 70, et ici je parle de sociétés multinationales non seulement au sens négatif, mais dans le sens des occasions offertes. Depuis trop longtemps, il me semble, les Canadiens ont réagi de façon négative contre la société multinationale. Ils ont envisagé celle-ci non comme un avantage, comme il se devrait, mais comme une menace.

[M. Gillespie.]

Pour rassurer ceux qui ont encore ce sentiment, signalons que 70 p. 100 des exportations en provenance de filiales canadiennes de sociétés américaines sont vendues ou acheminées à des compagnies associées. En d'autres termes, le mouvement du commerce extérieur n'est plus le même, c'est-à-dire, basé sur le produit lui-même, mais il se fait entre la filiale et les compagnies qui lui sont associées au sein du groupe. A mon avis, monsieur l'Orateur, il nous faut voir clairement la possibilité pour l'industrie extractive de devenir multinationale, et l'occasion qui s'offre à nous dans le cas de la société Home Oil. Il y a là pour le Canada et les Canadiens une chance d'édifier quelque chose de plus considérable sur les bases de la dernière grande société canadienne indépendante.

Par ailleurs, à propos de notre politique concernant la propriété et les investissements étrangers, il faut, je pense, distinguer deux aspects. Il y a d'abord les usines nouvelles en général, et celles qui pourraient être acquises par des étrangers. Et parmi les usines nouvelles, il faut faire la distinction entre la filiale, qui copie exactement l'article produit par la société-mère. Celle-ci ne comporte-t-elle pas une stratégie industrielle moins intéressante en matière de politique à longue échéance que l'usine satellite qui, d'après moi, est différente. Une usine satellite produirait des pièces qui seraient exportées à la société étrangère, sans doute une pièce que nulle société au sein du groupe ne fabriquerait à l'heure actuelle. On peut aisément imaginer d'autres distinctions. Je vous en présente une autre. Il y a la question des usines autonomes qui ne produisent pas nécessairement des éléments mais un produit autonome, distinct et qui complète peut-être une gamme de produits mais pas nécessairement.

Pour ce qui est des prises en charge, nous avons besoin d'une politique spéciale qui soit distincte et différente de celle dont j'ai parlé, en matière d'investissements destinés aux nouvelles usines et à l'industrie extractive. Il nous la faut tout autant pour sauvegarder la gestion de nos entreprises actuelles et pour nous permettre de l'accroître à l'avenir. Chaque fois qu'une société étrangère achète une entreprise canadienne cela nuit à la possibilité d'une gestion distincte de nos entreprises par des Canadiens et parfois même la supprime.

Dans mes propos, j'ai essayé de montrer que toute cette question est extrêmement complexe. Je ne doute pas que ce soit la raison pour laquelle il a fallu tant de temps pour définir notre politique sur la propriété étrangère. Plus on étudie la question, plus on se rend compte de l'interaction des facteurs et des difficultés. Je voudrais présenter à la Chambre ce soir quelques recommandations qui, je pense, pourraient aider à développer une telle politique. Certaines de ses dispositions devront protéger le contrôle et la propriété. Il importe de distinguer entre contrôle et propriété des entreprises existantes et multinationales en puissance. La Home Oil en est une. Elle remplit les conditions. C'est une société multinationale virtuelle dans l'ordre canadien des choses.

M. Benjamin: Ne vous laissez pas emporter par votre imagination.